

Rejoignez-nous comme chargé(e) de mission « attractivité du territoire et formation des professionnels de santé »

Vous mettrez en œuvre des actions pour adapter et développer l'offre de soins (sanitaire et médico-sociale) avec un quadruple objectif : former et faire monter en compétence les professionnels ; prendre en compte les nouveaux métiers ; structurer l'offre de formation professionnelle ; attirer et pérenniser la présence de professionnels de santé sur le territoire mahorais.

<p>Dans le cadre du projet régional de santé de Mayotte (La construction du PRS 2023-2028 ARS : Mayotte (sante.fr)), vous en déclinerez les actions sur la thématique vous concernant. En appui de votre responsable hiérarchique, vous apporterez vos savoirs autour de l'animation territoriale, du portage de projets, des relations avec nos partenaires (locaux et institutionnels).</p> <p>Vous viserez la réussite des actions au profit du territoire mahorais et des habitants.</p>	<p>Cadre A (public) Niveau 6 à 7 (Ucanss)</p> <p>Rifseep : Groupe 3 Encadrement : //// Poste à DPI : OUI Possibilité d'astreinte</p>
--	--

Vos activités principales et savoir-faire associés

<p>Pilotage de la feuille de route des formations des professions de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Piloter la déclinaison de la feuille de route régionale des formations en santé et en assurer son évolution ; - S'assurer de la bonne adéquation entre l'offre de formation et des besoins évolutifs du territoire (évolution, expérimentations, agréments, stage, répartition des postes) ; - Innover en matière d'attractivité et de fidélisation des professionnels de santé sur le territoire mahorais (enquêtes/questionnaires, suivi d'indicateurs – tableaux de bord).
<p>Appui à la Conseillère Technique et Pédagogique Régionale (CTPR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Co-animer, avec l'appui du prestataire de service, les comités de pilotage formation en santé (création 2nd IFSI, antennes écoles infirmiers spécialisés, développement école SF, etc.) ; - Assurer la participation, en lien avec la CPTR, aux instances des instituts de formation, à l'organisation des concours et aux jurys de validation des diplômes (en lien avec la conseillère pédagogique) ; - Co instruction des dossiers d'autorisation des nouveaux instituts ; - Garantir des temps d'échange bimensuels avec la CTPR Mayotte/La Réunion et rendre compte du suivi des dossiers ; - Participer aux réunions régionales organisées par la CTPR en relation avec les dossiers portés par la DGOS ; - Co organiser les déplacements de la CTPR sur le territoire mahorais (instances – création du 2^{ème} IFSI, évolution des métiers de la santé, etc.).
<p>Formation des professions de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à tous travaux de promotion et de développement des compétences pour promouvoir la formation et assurer la continuité des relations avec les organismes de formation (IES, IFA, EHESP, IRTS, CUFR, CREFOP) ; - Instruire toutes demandes d'autorisation et d'agrément, de mobilisation des OPCO pour les évolutions des métiers, etc.) ; - Organiser le déploiement du service sanitaire ; - Coordonner ses actions avec l'ensemble des partenaires.
<p>Gestion et suivi des actions transversales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Référent pour la DOSA des participations aux salons professionnels dans le cadre de la politique d'attractivité de l'ARS - Conduire les dialogues de gestion des dispositifs dont elle a la charge ; - Participer à la conduite des projets transversaux, notamment pour l'élaboration et la mise en œuvre du PRS, ainsi que pour le suivi des plans régionaux et nationaux ;

Idéalement Infirmière/Infirmier diplômé d'Etat ou Attaché d'Administration ou IASS et détenteur d'un M 2 en organisation des systèmes de santé (sanitaire et social)

Vos savoirs

Savoir sociaux-professionnels	Savoirs généraux
Ingénierie de projet ; Orientation du secteur concerné par le poste ; Capacité à fédérer le partenariat sur le territoire ; Capacité à s'inscrire dans les réflexions du PRS ; Connaissance de l'organisation sanitaire et médicosociale et des politiques de santé ; Maîtrise de l'organisation et de l'environnement des professions de santé ;	Connaissance de l'environnement des politiques de santé portées par l'Etat sur les territoires ; Esprit de synthèse et d'analyse ; Enjeux, évolutions et cadre des politiques publiques ; Techniques d'animation (de réunion et/ou d'équipes) ;
	Savoir-être
	Aisance relationnelle ; Qualité relationnelle et sens du travail en équipe ; Rigueur organisationnelle ; Etre force de proposition;

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte ([Accueil](#) | [Sites internet des ARS \(sante.fr\)](#))

101^{ème} département, Mayotte ne dispose pas d'un système de santé à la hauteur des exigences qui s'imposent à l'ensemble des territoires français. L'objectif qui en découle est tout aussi exigeant : la population mahoraise doit pouvoir bénéficier des mêmes opportunités en matière de santé qui sont offertes à leur compatriotes.

C'est entre ces deux points que le **1^{er} Projet Régional de Santé de Mayotte « 2024-2028 » déploie ses actions.**

En nous rejoignant, **vous participerez à cet objectif pour lequel nos 150 agents travaillent au quotidien** dans notre Agence créée au 1^{er} janvier 2020 (située à Mamoudzou).

Ce Projet Régional de Santé de Mayotte constitue une feuille de route claire qui, malgré les aléas que le territoire mahorais connaît, doit nous permettre :

- d'assurer **la continuité d'actions du service public** ;
- de **créer un modèle original de développement de l'offre de santé** prenant en compte l'environnement particulier de l'île et son tissu urbain et rural spécifique.

Traduit en **7 axes thématiques** et **6 axes transversaux**, notre Projet Régional de Santé a retenu **5 enjeux majeurs** :

- tendre vers une autonomie des prises en charge sanitaire des patients sur le territoire ;
- réduire les inégalités de santé avec le reste de la France ;
- accompagner le développement du territoire dans une perspective favorable à la santé ;
- renforcer la qualité de vie et la santé des personnes en situation de vulnérabilité ;
- adapter les politiques de santé aux spécificités démographiques, sociologiques et culturelles de l'île ;

La Direction Générale est assistée de 2 directions métiers (Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie [DOSA] ; Direction de la Santé Publique [DSP]), de deux Départements spécialisés (Sécurité et Urgence Sanitaire [DÉSUS] ; Etudes et Statistiques [DÉS]) et d'un Secrétariat général pilotant les fonctions supports.

Le/la chargé(e) de mission « *attractivité du territoire et formation des professionnels de santé* » participe à la conduite des projets transversaux au titre de l'ARS notamment pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PRS. Il ou elle inscrit son action dans le cadre des missions globales de la DOSA et peut être amené(e) à assurer le suivi de dossiers relevant de la DOSA

Vous serez rattaché(e) au service « *Appui à la transformation de l'offre* »

REJOIGNEZ-NOUS POUR RELEVER CES DEFIS MAJEURS

Maescha dé unono [La vie, c'est la santé]

Notre territoire

Mayotte ([Accueil | Mayotte tourisme \(mayotte-tourisme.com\)](#)) est un petit archipel volcanique de 374 km², situé dans l'hémisphère sud à l'entrée du canal du Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et le continent africain. Composée de deux îles principales et de plusieurs îlots, Mayotte se situe dans un lagon de 1.500 km² avec une barrière de corail s'étendant sur 160 km.

Éléments complémentaires

Statut	Conditions d'emploi
Fonctionnaire / contractuel / agent UCANSS L'ARS favorise le recrutement de bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Cadre au forfait jours (208 jours) Si contractuel : CDD de 3 années Majoration outre-mer

Date limite pour candidater : vendredi 03 octobre 2025

Entretiens de recrutement : à partir de la semaine 13 octobre 2025

Déposer votre candidature	Renseignements complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- par mail : ars-mayotte-recrutement@ars.sante.fr- par courrier : ARS de Mayotte – 90 route nationale – 97600 MAMOUDZOU	<ul style="list-style-type: none">- sur les missions : Patrick BOUTIE (Directeur DOSA) patrick.boutie@ars.sante.fr- administratif : ars-mayotte-rh@ars.sante.fr